

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 15 septembre 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Catherine Bellemare, Jean Boileau, Yvon Desjardins, Laurence Gillot, Sophie Godbout, Melvin Jomphe, Patrick Larose, Chantal Marcotte, Geneviève Michon, Yvan Moreau, Sylvain Nadeau, Marc Phaneuf, Marie-Hélène Rivard et Marc-André Venne.

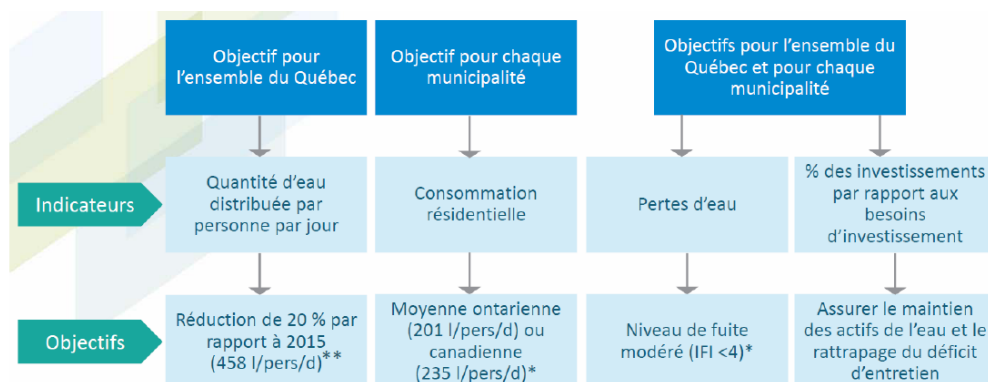
CP20200915-P1

BILAN ANNUEL DE L'EAU 2019

9 h 30 – Présentation par Chantal Marcotte.

Madame Marcotte débute la présentation en expliquant le contexte de celle-ci. Dans le cadre de la Stratégie Québécoise d'Économie en Eau Potable (SQEEP), la Ville de Gatineau doit produire annuellement un rapport sur la gestion de l'eau sur son territoire (Bilan de l'eau). Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) exige que le rapport annuel de l'eau soit approuvé par le conseil municipal. Les sommes versées en subvention pour les infrastructures en eau sont conditionnelles à l'approbation annuelle du bilan de l'eau.

Les principes généraux de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable sont inscrits ainsi que les indicateurs et objectifs.



Les résultats des indicateurs de la Ville de Gatineau pour 2019 sont présentés.

Indicateurs	Objectifs	Résultats (VdG)
Quantité d'eau distribuée	458 l/pers/j ¹	367 l/pers/j
Consommation résidentielle estimée	≤ 220 l/pers/j ²	250 l/pers/j ³

1 Objectif provincial, i.e. moyenne obtenue pour l'ensemble des municipalités participantes du Québec

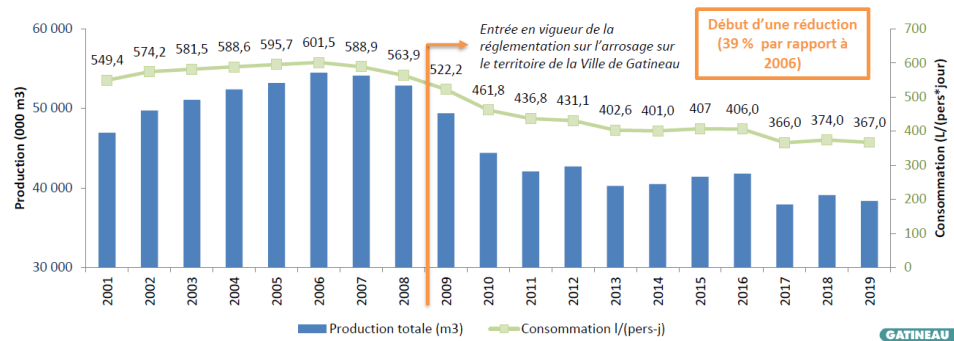
2 Objectif individuel pour la Ville de Gatineau

3 La consommation résidentielle a été estimée à 250 l/pers/j puisque nous n'avons pas actuellement de mesure de consommation résidentielle pour la Ville de Gatineau. Cependant, cette donnée sera mesurée pour le Bilan 2020 grâce à la sectorisation réalisée cette année.

Indice de fuite dans les infrastructures (IFI)	Objectif	Résultat 2019
Ville de Gatineau	4.0	3.1

Le Bilan de l'eau 2019 contient maintenant un seul réseau d'eau potable au lieu de quatre et représente l'ensemble de la Ville et non la consommation par secteur.

Consommation et production d'eau depuis 2001 :



En 2019, le programme de détection de fuites a permis de :

- détecter et réparer 73 fuites;
- économiser environ 8 375 m³/jour ou l'équivalent de 209 piscines hors terre (21 pieds de diamètre) d'eau potable.

En combinant les bris au programme de détection de fuites, en 2019, 393 réparations ont été effectuées sur des conduites et des branchements de services (privés et publics).

Pendant la période estivale, l'équipe de préposés à la réglementation parcourt le territoire pour assurer l'application du règlement sur l'arrosage, généralement entre les mois de mai et août.

	2018	2019
Avis de courtoisie	312	210
Constat d'infraction	576	550
Total	888	760

Madame Marcotte termine la présentation en expliquant le plan d'action 2020 dont certaines actions sont déjà terminées.

RECOMMANDATION :

CP-ENV-2020-003

Accepter le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau 2019.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Louise Boudrias a quelques questions :

- Elle demande des détails relativement à la mise à jour de la réglementation municipale. On répond que l'on s'assurera, entre autres, que les commerces n'utilisent pas l'eau dans leur système de refroidissement. On vérifiera les règles dans les autres villes du Québec et on analysera les heures permises pour l'arrosage. Il y aura une réflexion globale sur l'utilisation de l'eau et sur les règles qu'on voudrait mettre en place;
- Avons-nous des comparables entre notre bilan de l'eau et celui d'autres villes du Québec? On indique qu'une comparaison a été faite avec les bilans de 2017 et nous sommes dans le top 3 des meilleures villes au niveau de la consommation de l'eau;
- Quand aura-t-on le bilan environnemental au conseil municipal? Madame Marcotte ne sait pas de quel bilan environnemental il est question. Madame Boudrias va poursuivre ses recherches et écrire un courriel à madame Marcotte cet effet.

Monsieur le conseiller Marc Carrière a une question en lien avec la purge programmable sur le territoire de Masson-Angers. Des résidents se retrouvent avec de l'eau brouillée. Est-ce qu'on pourrait apporter des modifications pour améliorer le tout ? Monsieur Venne explique le fonctionnement des purges programmables et qu'il existe une certaine courbe d'apprentissage. La Ville optimise les paramètres en ce moment et des ajustements sont en cours. Monsieur Carrière croit que c'est l'endroit où la purge se situe qui cause le problème. On mentionne qu'on assurera le suivi auprès de monsieur Carrière via les centres de services.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse indique que le même problème existe dans le secteur de Buckingham. Il a reçu des courriels ce matin pour de l'eau brune. On mentionne qu'il y a des tests de bornes fontaines en ce moment. Monsieur Lajeunesse aimerait que l'on informe les élus et que les citoyens soient avisés lorsque de telles procédures sont faites.

Madame la conseillère Audrey Bureau souhaite qu'on lui communique le plan d'action à jour pour 2020 (tableau). Elle indique que dans le bilan envoyé au Ministère, on parle d'une borne de sortie d'eau brute. Il s'agit d'une bonne initiative et elle aimerait savoir où se situent ces bornes sur le territoire de la ville. Elle aimerait également savoir si les citoyens peuvent y accéder. On indique à madame Bureau qu'il s'agit du plan d'action 2017-2020 et qu'on pourra lui transmettre directement le tableau à jour puisque ce n'est pas l'objet de la présente rencontre. Pour ce qui est des bornes d'eau brute, il y en a une par usine et elles sont très utilisées. Elles sont accessibles pour les activités municipales et pour les activités des entrepreneurs. Madame Bureau interpelle le Service des communications en indiquant que l'on devrait faire la promotion de cette belle initiative à Gatineau.

Monsieur le conseiller Pierre Lanthier voulait parler des bornes fontaines et il aimerait aussi que les élus soient avisés lors de tests parce qu'ils reçoivent beaucoup d'appels de citoyens. Les citoyens des secteurs visés devraient également être informés.

Madame la conseillère Renée Amyot intervient relativement au règlement sur l'arrosage. Elle a vérifié la réglementation dans une douzaine de municipalités. À plusieurs endroits, il y a des restrictions plus importantes sur l'arrosage des pelouses. Quelques municipalités ont un guide des meilleures pratiques pour l'arrosage et il s'agit d'un élément intéressant qui pourrait être regardé pour la Ville de Gatineau. Une réflexion serait intéressante sur nos pratiques actuelles en matière d'utilisation de l'eau. Madame Marcotte confirme qu'une analyse sera effectuée dans le but d'avoir ce genre de guide.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc indique qu'il serait intéressant d'informer les citoyens que des purges ont lieu dans leur secteur via la même page web qui les informe pour les avis d'ébullition. Pour ce qui est de la modification du règlement sur l'arrosage, il demande de quelle façon les élus pourront donner leur opinion et participer à la réflexion. Est-ce que ça passera dans une commission ? Pour finir, il demande lui aussi que l'on informe les élus et les citoyens lorsque des purges sont faites. Madame Lajoie mentionne que des échanges auront lieu avec les directeurs territoriaux afin que les élus soient avisés. Monsieur Yvan Moreau fera les vérifications nécessaires. De son côté, madame Marcotte indique qu'elle va devoir se pencher sur la tribune qui sera choisie pour amener les changements au règlement sur l'arrosage.

Madame la conseillère Myriam Nadeau remercie l'administration pour cette présentation. Elle mentionne qu'il s'agit d'un exercice important qui nous permet de voir que la Ville s'améliore d'année en année et que les citoyens ont su s'adapter.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse a une question précise pour un citoyen de son secteur qui désire avoir un permis pour l'utilisation de l'eau dans un cas précis (nettoyage « d'interlock »). Madame Marcotte demande que cette demande soit envoyée au centre de services pour qu'on l'analyse plus en profondeur.

Les élus acceptent la recommandation.

Mesdames et messieurs Yvon Desjardins, Chantal Marcotte, Geneviève Michon et Marc-André Venne quittent la rencontre.

CP20200915-P2

PORTAIL CITOYEN

Présentation par monsieur Marc Phaneuf.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse prend la parole quelques minutes à titre de président du comité Gatineau Ville intelligente.

Monsieur Phaneuf débute la présentation en expliquant le contexte de celle-ci. Considérant que 80 % de la population de Gatineau est branchée à Internet, la Ville développe de nouvelles façons de faire afin de répondre aux besoins des citoyens.

Le Portail citoyen permet à une personne de s'inscrire et de cibler les informations qu'elle souhaite recevoir. Ce portail a été développé en tenant compte des besoins identifiés par la population par voie d'un sondage réalisé en 2017.

En janvier 2017, la Ville de Gatineau a sondé 500 personnes résidants à Gatineau pour le projet de portail citoyen. Ce sondage a permis de mettre en lumière que :

- 89 % sont d'avis que, lorsqu'il sera opérationnel, ces personnes seront intéressées à utiliser le Portail citoyen en ligne pour interagir avec les différents services de la Ville de Gatineau plutôt que de se présenter en personne dans les bureaux municipaux;
- 87 % estiment que l'utilisation d'un portail citoyen contribuera à améliorer la qualité de leurs échanges avec la Ville;
- 74 % des citoyens croient que la rapidité pour obtenir de l'information et l'instantanéité sont les principaux gages de succès du futur portail citoyen, suivis de la facilité et de la simplification des démarches.

Monsieur Phaneuf présente le top 12 des utilisations possibles du Portail à développer à court terme et le niveau d'intérêt moyen des citoyens en lien avec celles-ci.

Les objectifs principaux du Portail citoyen sont les suivants :

- Accroître l'utilisation des services en ligne;
- Favoriser les échanges électroniques;
- Faciliter l'accès aux services de la Ville en fonction des intérêts spécifiques;
- Avoir une proximité et des disponibilités en tout temps pour le citoyen.

Une démonstration du Portail citoyen est effectuée par monsieur Phaneuf.

Pour finir, monsieur Phaneuf énonce les prochains services à offrir :

- Intégration du centre d'appels non urgents 311;
- Intégration du système de notifications (SOMUM);
- Intégration du système de taxation;
- Intégration des services de bibliothèque;
- Consultation des horaires d'arrosage;
- Le dossier citoyen des paiements électroniques (taxes, constat d'infraction...);
- Donner son opinion sur un projet ou un sujet municipal (mini sondage).

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc pose une question en lien avec la carte accès Gatineau. Il demande si le Portail est utile pour la demande d'une nouvelle carte. On lui répond que pour l'instant, le Portail ne permet que le renouvellement et que les nouvelles cartes sont traitées en bibliothèque.

Madame la conseillère Audrey Bureau veut savoir si un communiqué de presse est prévu pour faire connaître le tout aux citoyens. Elle demande si le Portail pourra transmettre des alertes lorsque des cours sont annulés, pour le soufflage et déneigement en fonction des adresses des citoyens, pour des plages fermées, etc. On indique que lorsque les applications seront en place pour chacun des sujets énoncés, on s'assurera que la plateforme pourra transmettre de telles alertes. Pour ce qui est du plan de communication, la campagne de promotion du Portail citoyen va se faire à compter d'aujourd'hui.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron demande si une application semblable à « Detritus » est en préparation et elle espère que le Portail simplifiera le processus pour l'inscription aux activités les plus populaires. Monsieur Phaneuf répond que pour l'instant, il n'y a pas d'application en préparation, mais qu'on le regardera pour la suite des choses. Il mentionne qu'un citoyen peut tout de même y accéder à partir de son téléphone intelligent.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si le Portail aura des impacts sur la dotation. Par exemple, cela pourrait demander plus de personnel en informatique et moins d'employés aux loisirs. On répond qu'on a travaillé avec les ressources internes pour développer le tout et que pour la dotation, il est un peu tôt pour répondre à cette question. Madame Lajoie indique que les façons de faire changent rapidement. La pandémie actuelle nous force à nous adapter et à analyser nos processus, mais on devra aussi le faire pour les prochaines années.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier croit qu'il y aurait peut-être lieu d'élargir le Portail à d'autres applications ou notifications (ex. bulletin d'information Prévot du Service de police). On pourrait également faire des liens avec des partenaires externes, comme avec la maison de la Culture (ex. achat de billets pour des spectacles). Monsieur Phaneuf mentionne que lorsqu'il s'agit de liens entre les différents services offerts par la Ville, il sera possible de le faire. Pour ce qui est des partenaires externes, nous pourrions mettre un lien vers leurs sites internet.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette salue l'initiative du Portail citoyen et elle croit que le développement d'une application est un incontournable.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc demande si le Portail a été présenté au Comité Gatineau Ville intelligente. Il s'interroge aussi sur le mini-sondage effectué. Pourquoi un vrai sondage n'a pas été fait ? Monsieur Phaneuf indique qu'une présentation a été faite à monsieur Lajeunesse et à monsieur Chagnon. Il mentionne que les équipes travaillent sur le Portail depuis 2017 et que le comité a été créé tout récemment. Les prochaines étapes seront présentées au comité. Pour le sondage, on ne voulait pas tomber dans un sondage scientifique puisqu'on voulait plutôt une orientation.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse confirme que l'ensemble du comité sera invité aux prochaines rencontres.

Madame Lajoie salue le travail de monsieur Phaneuf, de madame Godbout et de toute l'équipe. Ils ont dû travailler à vitesse « grand V » avec la pandémie et prendre un virage numérique rapidement.

Fin du comité plénier public à 11 h.